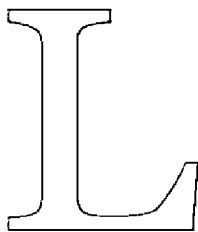


# « RTL n'a jamais eu de limite »

**Pour Stéphane Rosenblatt, directeur général de RTL, l'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire en Belgique est une opportunité. L'occasion de repenser sa stratégie dans un univers en mutation.**



La fin de l'année scolaire correspond à la fin de la saison télévisuelle. Le groupe RTL tire un bilan positif des neuf derniers mois avec une part de marché au plus haut depuis quatre ans (35,6 % entre 17 et 23 heures pour ses trois chaînes contre 22,4 % pour les trois chaînes de la RTBF). La stratégie d'investir dans la production locale via des magazines proposés en saison (« Face au juge », « Vu à la télé ») et les petits nouveaux « Appel d'urgence » ou « C'est grave docteur », un peu comme les séries, porte ses fruits.

De quoi rassurer le directeur général de la télévision chez RTL Belgium, Stéphane Rosenblatt. Avec l'arrivée de TF1 comme nouveau concurrent sur le marché publicitaire à partir du mois de septembre, le groupe va devoir se fixer de nouvelles priorités. La plupart des émissions devraient revenir à la rentrée. À l'exception notable du talk-show quotidien « De quoi je me mêle » qui n'a jamais trouvé son public.

**Vous allez fêter votre 33<sup>e</sup> année chez RTL le 1<sup>er</sup> juillet prochain, qu'est-ce qui a fondamentalement changé depuis les débuts de la chaîne ?**

*Il y a trente ans, on était dans un paysage extrêmement simple où il y avait l'envie de décrocher le leadership à un concurrent public qui avait le quasi-monopole. Tout était à construire. On avait une croissance à deux chiffres chaque année. C'était une aventure dont le périmètre était connu, lisible et prévisible. Il y avait une énorme différence de moyens et une culture d'entreprise très forte chez nos*

*concurrents. Tout est devenu plus complexe.*

**Cela n'a jamais été aussi compliqué de faire de la télévision ?**

*Effectivement. Il y a énormément de paramètres à prendre en compte. Anticiper les changements de consommation est de plus en plus difficile. Les concurrences ne sont plus les mêmes. En tant que chaîne privée, RTL a toujours dû être innovante. Pour se développer, il a fallu tout de suite réfléchir à des modes de productions de nos programmes et de communication interne qui soient les plus courts et les plus flexibles possible. Cela fait partie de notre histoire. La différence, c'est qu'on est actuellement dans la transformation et pas dans l'innovation. Transformer pour s'adapter au monde nouveau, c'est plus global.*

**Pour continuer à exister, il va falloir convaincre les jeunes de rallumer le téléviseur. Comment ?**

*Il y a une réflexion autour d'une plateforme en ligne, sur le non-linéaire. On s'est beaucoup cherché. La différence avec la RTBF, c'est que tout ce qu'on développe doit avoir un sens au niveau économique. L'argent public est utilisé pour le développement d'une stratégie dans laquelle il y a déjà énormément de monde et qui est déconnectée des objectifs de rentabilité.*

**Faut-il aussi rajeunir les visages comme l'a fait France 2 en évinçant David Pujadas ?**

*Stratégiquement, je n'aurais pas fait ce choix. Autant je suis convaincu qu'on doit rajeunir, attirer les jeunes talents et les mettre en valeur, autant je ne crois pas à ce type de décision marketing. C'est une habitude en France, on l'avait déjà vu avec Patrick Poivre d'Arvor sur TF1. Pujadas faisait bien son boulot. Il a participé à la reconquête de l'audience. J'ai plutôt l'impression que ça casse la dynamique au lieu de l'accélérer. Ce n'est pas parce qu'on rajeunit tout le monde de vingt ans à l'antenne que les jeunes vont revenir voir le JT. Il faudrait plutôt régler le problème de l'accès à l'information pour que les jeunes ne s'informent pas uniquement via les réseaux sociaux. Chez RTL, on a toujours évité ce type de décision.*

**Parce que la Belgique a déjà une longueur d'avance en matière de diversité ?**

*C'est vrai même si cela n'a jamais été une fin en soi chez RTL. On n'a jamais fait de ségrégation positive. Pour moi, la méthode des quotas est la plus insultante. Laisser croire que le choix d'un présentateur ou présentatrice aurait pu être guidé*

*par un autre facteur que le talent, je m'y suis toujours opposé radicalement.*

**Comment avez-vous vécu le fait d'être associé à l'image « racoleuse » longtemps associée à RTL ?**

*Pour moi, cela n'a jamais correspondu à la réalité. J'ai toujours assumé le fait que RTL devait être une grande chaîne populaire, dans le sens qu'elle vise un public plus large. AB3 tirait cette notion vers le bas en ayant une image réductrice de ce que peut être une chaîne populaire. RTL n'a jamais eu de limite. On n'a pas hésité à diffuser pendant trois semaines, en*

*prime time sur TVi, un documentaire de la BBC sur Auschwitz. Ça symbolisait que sur une chaîne populaire, tout est accessible, pour peu qu'on réfléchisse à qui les programmes sont destinés.*

**RTL reste associée aux séries américaines grand public, à la télé-réalité...**

*En Belgique francophone, il y a une tradition culturelle qui veut que ceux qui parlent le plus de la télé sont ceux qui la regardent le moins. C'est n'est pas le cas dans les pays anglo-saxons. La critique sociale de la télé y est mille fois plus violente mais elle est d'autant plus efficace qu'elle vient des téléspectateurs. Chez nous, il y a encore une forme d'intelligentsia qui s'exprime, même si je n'entends plus le mot « racoleur » depuis une quinzaine d'années. À part peut-être de la part de ceux qui ne nous regardent jamais.*

**Votre image a aussi évolué au niveau de l'information ?**

*Le succès du « RTL Info 19 heures » vient du fait qu'il assume son ADN : la volonté*

*de s'adresser au plus large public. C'est vrai qu'on y retrouve une part de « proximité miroir ». Les gens veulent savoir ce qui se passe près de chez eux. Mais, on a toujours eu une exigence de respect vis-à-vis du public. On ne montre jamais une image dégradée ou représentée de manière caricaturale. Cela n'empêche évidemment pas que l'on fait tous des erreurs.*

**Vous êtes la chaîne qui diffuse les émissions de Cyril Hanouna. Assumez-vous les polémiques autour du personnage ?**

*Par rapport à ce qu'il s'est passé (un canular jugé homophobe a provoqué le dépôt de plus de 25.000 plaintes au CSA, gendarme de l'audiovisuel français et d'autres séquences ont valu à la chaîne française qui diffuse « Touche pas à mon poste » d'être privée de publicité pendant*

*trois semaines NDLR.), rappelons déjà que cette partie n'a pas été diffusée chez nous. Nous ne sommes pas concernés et n'avons pas perdu d'annonceur.*

*En tant que chaîne regardée par un très large public, RTL a toujours été très attentive sur le plan éthique et déontologique. On a été capable de prendre des décisions claires, comme lors de l'affaire Trullemans (le présentateur vedette de la météo avait tenu des propos racistes NDLR.), qui vont parfois contre la position naturelle d'une partie importante de nos téléspectateurs et auditeurs.*

**Quelle attitude va adopter RTL face à la défiance croissante du public envers les politiques et les médias ?**

*Cela a suscité un débat qui traverse toute la maison. Ma conviction est que la seule manière d'y remédier est d'être encore*

*plus exigeant sur ce que l'on fait. On n'empêchera pas le bashing tel qu'il existe aujourd'hui et l'instrumentalisation à des fins politiques. Les médias doivent être le reflet de la réalité des problèmes, être capable d'en parler et de laisser les gens en parler. Ils ne le font pas nécessairement de la manière dont on le souhaiterait mais la réalité est parfois crue, à l'image des problèmes que les gens rencontrent. Pour reconquérir la confiance, il*

*ne faut pas continuellement rappeler qui on est mais prouver sur le long terme quel est notre rôle. Ce n'est pas simplement en se drapant dans la séparation des pouvoirs ou en répétant que nous sommes des témoins au service des téléspectateurs que l'on va changer les choses. ■*

Propos recueillis par  
**MAXIME BIERMÉ**  
**JEAN-FRANÇOIS MUNSTER**

## Stéphane Rosenblatt

Directeur général de la télévision et des contenus trans-verseaux de RTL Belgium depuis 2015, Stéphane Rosenblatt a gravi les échelons au fil des trois décennies passées au sein de l'entreprise privée. Après des études en sciences politiques à l'ULB, il débarque comme pigiste en 1984. À peine trente ans, il est propulsé à la tête de Bel RTL. En 1993, il devient directeur de la rédaction TVI et Bel RTL. En 2004, il devient directeur des programmes et de l'information ainsi que de la télévision, un an plus tard.

# TF1 « Notre stratégie sera offensive »

**L'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire en Belgique, c'est la bombe médiatique de l'année ?**

*Oui. On est en pleine élaboration des grilles pour l'instant. Tout est fait pour qu'elles restent les plus agressives possible et correspondent aux objectifs stratégiques que l'on s'est fixés. Dans une entreprise comme RTL, le réacteur, c'est l'activité sur tous les programmes médias. C'est ce qui va être le plus préservé. On sera agressif là où le plus grand nombre de téléspectateurs est présent c'est-à-dire entre midi et minuit, et plus particulièrement de 16h30 à 23h.*

*Notez, en passant, que TF1 a réalisé sa plus faible saison depuis vingt ans en Belgique. Ils perdent 2 % de parts de marché. À côté du triptyque « Koh-Lanta », « The Voice » et « Danse avec les stars », qui sont eux-mêmes en diminution en Belgique, TF1 est en baisse en début de soirée. On est surtout touché le samedi.*

**Il y aura tout de même moins de revenus publicitaires pour RTL. Allez-vous devoir baisser les budgets de la production ?**

*L'objectif du plan #Evolue est de pouvoir continuer à investir dans les contenus. Nous travaillons dans le but de préserver au maximum l'identité de la chaîne. Après, il y a la concurrence et la réalité économique. L'enjeu se situera dans la manière de produire, nous devons faire en sorte qu'une série de coûts soit diminués sans que cela impacte la qualité.*

**Il y a quelques mois, RTL tenait un tout autre discours...**

*Maintenant que TF1 est là, on dit que RTL est également présente sur le marché et que nous voulons maintenir notre position dans le paysage audiovisuel belge pour assurer notre pérennité. Pour y parvenir, RTL doit rester agressive et ne pas être sur la défensive. On ne va pas faire une déclinaison de MG et vous le verrez lors de la présentation des grilles au mois d'août.*

**Ce n'est donc pas la fin du monde ?**

*On présente souvent les choses de manière péjorative. Comme si la transformation passait automatiquement par une baisse d'exigence dans les métiers. Les outils de production ont évolué, ils sont plus flexibles et diversifiés. On doit analyser en profondeur tout ce qui est mis à notre disposition et nous permet de travailler différemment. L'enjeu pour les années qui viennent, c'est de garder un RTL qui continue à générer des contenus, soit en interne, soit via de la production indépendante. J'ai toujours connu RTL dans le rôle de créateur de contenus. C'est dans le pedigree de la boîte. Pour cela, il faut qu'on se mette à niveau. Notre réflexion prend en compte l'arrivée de TF1, la modification des modes de consommation et du paysage dans son ensemble ainsi que l'aspect erratique du marché publicitaire qui est de moins en moins lisible.*

**On a parlé de job à la « Rémy Bricka » comme solution au niveau de l'emploi...**

*Ce n'est pas nous qui l'avons dit. Je crois qu'il ne faut pas réduire cette transformation aux conséquences potentielle sur l'emploi. Je rejette le côté dégradant ou caricatural qu'on donne aux petits métiers façon « Rémy Bricka ». Cela dénature la réalité de l'enjeu. Regardez comment fonctionne une multitude de chaînes comme Viceland ou la manière dont travaillent les équipes de Yann Barthès. L'utilisation des nouveaux outils à disposition provoque une réflexion dans les grands médias comme les petites boîtes de production. La vraie question est de savoir quelles exigences on continuera à demander en termes de contenus aux gens qui travaillent avec nous. Il faut une plus-value. Le tuyau doit être au service du contenu. Si on ne se focalise que sur le tuyau, on sera perdant. C'est notre philosophie. ■*

Propos recueillis par  
**M. BIERMÉ**  
**J.-F. M.**

## LE ZAPPING DU CHEF

**De la BBC à Sara De Paduwa**

Quelle émission ne manquez-vous jamais à la télévision ?

Ça va faire un peu snob mais je ne loupe jamais la BBC à 23 heures. Il y a le journal BBC World America. On l'a vu sur l'incendie à Londres, les attentats et le concert à Manchester, cela reste un modèle entre des chaînes populaires et une justesse de ton, couplée à une exigence journalistique qu'on ne trouve nulle part ailleurs. C'est encore l'une des rares chaînes qui a les moyens d'investir et apporte encore tous les jours de l'info originale, des scoops au niveau mondial.

Quel animateur aimeriez-vous piquer à la RTBF ?

Je vais dire le nom et ça va être le branle-bas de combat... Je dirais Sara De Paduwa. Mais, attention, je dis ça uniquement pour me prêter au jeu. C'est une fille qui est chaleureuse, fraîche, intelligente et cultivée. Elle rayonne. Après, nous en avons beaucoup plus chez nous que la seule dont on parle à la RTBF.

Quelle émission aimeriez-vous piquer à la RTBF ?

Le fait de pouvoir produire plusieurs séries belges.

Quelle émission n'arrivez-vous pas à regarder ?

« Le plus grand cabaret du monde. » Si je reconnais le talent de certains artistes, le cabotage et le vrai mauvais goût systématique dans l'outrance me font fuir instantanément.

M.BMÉ

**politique « Un manque de clairvoyance »**

Comment qualifieriez-vous l'évolution de la concurrence avec la RTBF ?

La RTBF a extrêmement bien exploité le moment « The Voice » en termes de communication. Le service public investit dans la production, c'est son rôle. Mais, quand je vois la saison qui vient de s'écouler, au niveau des nouveautés, rien n'est sorti du lot. Il y a même eu des échecs cuisants. Même « The Voice », malgré son audience supérieure à la moyenne de la chaîne sur la cible familiale, ne participe plus au rajeunissement. On constate que les annonceurs qui se ruient sur le programme pour lancer leurs nouveaux produits technologiques ne sont plus là. Je vois ça comme un signe.

Ressentez-vous parfois une concurrence déloyale ?

Sans porter de jugement de valeur, la RTBF a déplacé tout ce qui pourrait apparaître comme culturel ou ciblé par rapport à ses missions vers La Trois. La Deux est devenue une chaîne commerciale. En tout cas, elle ne diffuse rien qu'une chaîne privée ne puisse diffuser. Pour La Une, que ce soit en termes de fiction, divertissement, télé-réalité et magazines, je ne vois rien qui ait une spécificité « service public ». Les fictions de la RTBF sont de plus en plus celles de TFI, première chaîne commerciale d'Europe. La seule spécificité de la RTBF est de les diffuser deux jours ou une semaine avant, mais ce n'est pas mon problème.

C'est le problème du monde politique ?

Nous souhaitons que les règles de concurrence soient loyales. Veut-on voir se développer un paysage local qui puisse générer de la production, pas uniquement au niveau du public ? Veut-on laisser aux opérateurs privés, y compris au niveau de la production indépendante, les capacités de pouvoir se développer, d'avoir des moyens et de créer de la richesse dans ce marché ? C'est un problème complexe. On ne peut pas dire qu'il y a une politique à ce niveau-là.

En Flandre, par exemple, les élus ne se concentrent pas uniquement sur l'aspect de la régulation qui relève souvent de la morale. La partie économique est aussi importante. On est l'une des rares industries qui attire massivement les jeunes talents. On ne peut pourtant pas dire que l'offre est énorme dans les métiers de l'audiovisuel. On se retrouve dans une situation absurde avec deux chaînes qui se regardent en chien de faïence. Les relations sont détestables depuis des années alors qu'elles auraient inté-

**« L'important pour eux, c'est d'avoir deux journaux qui ne sont pas diffusés à la même heure »**

rêt à se parler. Le politique n'a jamais rien fait pour qu'il y ait une dynamique collective. On a investi énormément d'argent public dans la digitalisation des archives de la RTBF. Si RTL décide de jeter à la poubelle trente ans du patrimoine de la Belgique francophone, on ne peut rien nous dire. Pareil au niveau des grands studios d'enregistrement.

Vous ne pouvez pas utiliser Média Rives à Liège ?

Le studio est commercialisé par la RTBF. Si on veut le louer demain, notre concurrent aura un droit de regard. On n'a pas mis en place un outil neutre. Résultat, on va à Vilvorde, en Flandre. Ce sont des opportunités ratées dues à un manque de clairvoyance du monde politique. Ce qui est important pour eux, c'est d'avoir deux journaux le soir qui ne sont pas diffusés à la même heure...

La situation n'est-elle pas en train d'évoluer ?

Ça commence. Mais quand ils décident d'investir dans les séries belges, ils le font de manière monopolistique par décret. Il y a aussi le fonds Wallimage, pour les programmes de flux (Les émissions NDLR). Honnêtement, ce sont des intentions louables. On participe, mais on aurait pu faire cent fois mieux, cent plus fois plus tôt.

Qu'en est-il de votre projet de série belge ?

Le tournage va bientôt commencer. L'arrivée de TFI n'a pas remis en cause cette décision car il s'agit d'une coproduction avec BÉTV. ■

Propos recueillis par

M.BMÉ

J.-F. M

# L'arrivée de TF1 pourrait précipiter le retour de RTL en Belgique

## ANALYSE

Le CSA, le gendarme de l'audiovisuel, veut profiter des bouleversements qu'engendre l'arrivée de TF1 pour rapatrier les trois chaînes du groupe dans son périmètre de régulation. Pour rappel, RTL a choisi en 2005 de ne pas renouveler sa licence belge et d'émettre uniquement depuis son siège à Luxembourg. Grâce au principe européen du pays d'origine, il échappe ainsi aux décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au contrôle du CSA. Ce dernier a toujours considéré qu'il s'agissait d'une mesure de contournement contraire à la législation européenne et qu'il était pleinement compétent pour réguler RTL vu que, pour l'essentiel, les décisions éditoriales sont prises sur le sol belge.

## Traitement des plaintes

Après deux batailles juridiques perdues face à RTL (en 2009 devant le Conseil d'Etat et en 2010 devant la Cour européenne de justice) et un compromis politique entre l'Etat luxembourgeois et le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CSA avait mis en sourdine ses revendications et avait accepté de transmettre toutes les plaintes concernant les programmes de RTL qu'il recevait de téléspectateurs belges à son homologue luxembourgeois, ALIA, sans pour autant jamais reconnaître formellement qu'il n'était pas compétent.

Aujourd'hui, il est prêt à relancer le bras de fer juridique. Il nous revient que son bureau a mis un point explosif à l'ordre du jour du CAC - son organe décisionnel - de ce 29 juin : ne plus transmettre aucune plainte au régulateur luxembourgeois. Le CSA les traiterait lui-même à l'aune de la réglementation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, réaffirmant ainsi son droit plein et entier à réguler RTL. Le président du CSA Dominique Vosters

nous a confirmé qu'un point « *concernant l'attitude à adopter face à RTL* » était bien à l'ordre du jour sans vouloir en dire plus.

Si elle est adoptée, cette décision pourrait déboucher sur une nouvelle bataille juridique. RTL pourrait la contester devant le Conseil d'Etat. Si c'est le cas, le CSA espère alors que, contrairement à ce qui s'était passé en 2009, celui-ci posera une question préjudicielle à la Cour européenne de justice et que cette dernière tranchera en sa faveur. En 2010, la Cour européenne de justice ne s'était pas prononcée sur le fond de l'affaire - au grand dam du régulateur belge - parce qu'elle avait considéré que le CSA n'était pas une juridiction compétente pour la saisir.

Rien ne dit cependant que cette décision sera adoptée. Il nous revient que le CAC est assez divisé sur la question. Si certains sont partisans d'une ligne dure, d'autres préféreraient suivre des pistes moins conflictuelles et privilégient le dialogue. D'autant que du côté de RTL, les esprits semblent aussi avoir évolué. « *Nous avons reçu des signaux indiquant que RTL examine la question d'un retour en Belgique* », assure Dominique Vosters. RTL dément formellement. « *Il n'y a aucune analyse menée sur un retour en Belgique d'un point de vue réglementaire* », réagit son porte-parole.

## RTL réfléchit à un retour

Plusieurs sources nous indiquent néanmoins que cette réflexion existe bel et bien, RTL se rendant compte que sa « *délocalisation luxembourgeoise* » et ses mauvaises relations avec le CSA lui jouent des tours dans une série de dossiers (mesures de protection face à TF1, futur plan de fréquences radios, renouvellement du contrat de gestion de la RTBF...). Ces questionnements sont d'autant plus forts que les débats

en cours au niveau européen autour de la future directive sur les services médias audiovisuels prennent une tournure défavorable pour lui. Le Conseil a adopté récemment un texte qui définit mieux les critères permettant de juger si un diffuseur contourne les règles

d'un pays... D'après certaines sources, Philippe Delusinne ne serait pas opposé à ce retour mais il doit convaincre son actionnaire, la CLT-UFA, et le gouvernement luxembourgeois, très attaché à la défense de son industrie des médias.

La décision soudaine du CSA de ramener RTL dans son giron est directement liée à l'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire belge le 1<sup>er</sup> septembre prochain. En vertu de la réglementation européenne, il ne peut pas imposer à TF1 les règles propres à la Fédération

Wallonie-Bruxelles en matière de publicité, de protection des mineurs, de production propre... C'est le droit français qui prévaut. Il peut par contre demander à son homologue français qu'il impose à TF1, via une convention, le respect de certaines règles propres à la législation de la Fédération pour maintenir une égalité de traitement entre les différents acteurs du marché.

La lettre contenant ces demandes a été envoyée ce vendredi (voir ci-dessous). Le CSA français en tiendra-t-il compte ou pas ? On n'en sait rien pour

l'instant. Mais c'est un fait que le CSA belge est déforcé face à son homologue français. « *Comment croire que le CSA français va accéder aux demandes belges et imposer des contraintes à TF1 alors que sur notre propre sol, un opérateur télé important ne respecte pas ces mêmes règles* », nous glisse une source. *Ne rien faire face à RTL, c'est la meilleure garantie de se voir opposer une fin de non-recevoir du CSA français et de s'entendre dire : "commencez par vous occuper de RTL !" » ■*

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

**ARRIVÉE DE TF1****Les demandes belges au CSA français**

Le CSA belge a envoyé ce vendredi à son homologue français un catalogue de mesures qu'il voudrait voir imposer à TF1 dans le cadre de ses décrochages publicitaires. Rien n'oblige le CSA français à accepter ces demandes, le dispositif légal encadrant ces demandes étant particulièrement vague. Il est néanmoins probable qu'une partie d'entre elles soit reprise. Sans surprise, le régulateur belge demande d'abord que TF1 soit contraint de respecter certaines règles plus strictes en Fédération Wallonie-Bruxelles qu'en France. Il s'agit de l'interdiction d'interrompre les programmes pour les enfants et les jour-

naux télévisés par de la pub. Ce point ne devrait pas poser trop de problèmes. En Suisse, le CSA français a imposé à TF1 le respect des règles locales. Il est demandé aussi que TF1 consacre une partie (2,2 %) de son chiffre d'affaires réalisé en Fédération Wallonie-Bruxelles à de la production locale (coproduction, pré-achat, versement au Centre du cinéma). Là aussi, le CSA a bon espoir de voir cette obligation passer la rampe car la France est un fervent défenseur de ce modèle de financement. Sans compter que TF1 investit déjà aujourd'hui chez nous. Pour restreindre les effets déstabilisateurs de cette arrivée sur le pluralisme des médias, le CSA voudrait également que ce soit pé-

rennisé un certain nombre de comportements adoptés par TF1 jusqu'ici. Il s'agit par exemple des accords de primo-diffusion qui permettent à la RTBF de diffuser quelques jours avant la chaîne française certains films ou séries. Ou encore le maintien de l'accès des chaînes belges au catalogue d'œuvres inédites produites par TF1. Ce sera moins facile...

Enfin, le CSA demande à son homologue français de mener une étude approfondie sur l'impact que pourrait avoir cette arrivée sur le marché audiovisuel en Fédération Wallonie-Bruxelles. En fonction des résultats, de nouvelles obligations pourraient être imposées à TF1 ultérieurement.

J.-F. M.